



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Tabagisme

Question écrite n° 5329

Texte de la question

M Michel Pelchat attire l'attention M le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement, sur le fait que, selon un récent sondage, une majorité de Français se montre favorable à l'interdiction de fumer dans les restaurants. Il lui demande donc s'il envisage de prendre une telle mesure.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale informe l'honorable parlementaire que le problème du tabagisme dans les restaurants retient tout spécialement son attention. Il estime qu'il n'est pas possible d'interdire complètement de fumer dans les restaurants, mais envisage de sensibiliser la profession des restaurateurs à l'utilité de prévoir des zones pour les non-fumeurs dans les restaurants.

Données clés

Auteur : [M. Pelchat Michel](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5329

Rubrique : Tabac

Ministère interrogé : solidarité, santé et protection sociale, porte-parole du gouvern

Ministère attributaire : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 1988, page 3309